

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS URBAINS SOISSONNAIS (SITUS)

8 Rue de la Buerie – 02200 SOISSONS
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL
Séance du mardi 08 Septembre 2020

L'an deux mille vingt, le mardi huit septembre à 19h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal des Transports Urbains Soissonnais, convoqué par le Président sortant, Martial PAILLETTE, s'est réuni, au siège de GrandSoissons Agglomération pour sa séance (11 avenue François Mitterrand – 02880 Cuffies).

Date de la convocation :

28 Août 2020

NOMBRE DE MEMBRES		
Membres en exercice	Membres présents	Qui ont pris part à la délibération
26	25	25

Sous la Présidence de M. ENGRAND Olivier, Président du S.I.T.U.S

Présents : Madame BELLENS Delphine, Madame MARTIN Nathalie, Madame PELLETIER Séverine, Madame VANCLEF Carine, Monsieur BEREZOWSKI Pierre, Monsieur BEZIN Jean-Marc, Monsieur BOBIN Franck, Monsieur CHATELAIN Jackie, Monsieur CHOQUENET Vincent, Monsieur COUTEAU Jean-Marie, Monsieur DESUMEUR Alex, Monsieur DOGMAZ Hasan, Monsieur ENGRAND Olivier, Monsieur HANSE François, Monsieur MADIOT Claude, Monsieur MARCELLIN Bruno, Monsieur MARCHAL Jean-Bernard, Monsieur MATHAUT Dominique, Monsieur MONTARON Philippe, Monsieur NIVART Jean-Luc, Monsieur PAGANO Jean-Baptiste, Monsieur PHILIPON Vincent, Monsieur ROUTIER Thierry, Monsieur TORDEUX Pascal, Monsieur WALLE Dominique
Secrétaire de séance : Monsieur ROUTIER Thierry

Désignation des représentants titulaire et suppléant du SITUS pour le GART.	Rapport
	N°6

Par délibération du 13 Décembre 1984, le SITUS a décidé d'adhérer au Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART) et a, depuis cette date, reconduit, chaque année son adhésion.

L'article premier des statuts du "Groupement des Autorités Responsables de Transport (GART)" fixe le but de l'association :

- Assurer les échanges d'informations entre les élus responsables de transports collectifs, des déplacements de personnes et des transports de marchandises ;
- Ouvrir le dialogue avec tous les acteurs concernés par les déplacements ;
- Être l'interprète des autorités organisatrices de transport pour toutes les questions relatives aux déplacements de personnes et aux transports de marchandises auprès de l'Etat et de l'Union européenne ;
- Développer les échanges sur les transports collectifs, les déplacements de personnes et les transports de marchandises avec les collectivités territoriales au niveau européen et mondial.

Suite au changement du Président du SITUS et afin d'être représenté à l'Assemblée Générale de cet organisme, il est nécessaire de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant, membres du Comité Syndical.

Ces représentants assistent à l'Assemblée Générale annuelle au cours de laquelle ils peuvent émettre un avis sur les questions à l'ordre du jour. Ils peuvent faire acte de candidature au Conseil d'Administration du GART.

Il est procédé à la désignation du représentant titulaire et du représentant suppléant :

Les candidatures de M. ENGRAND Olivier, comme représentant titulaire et de M. COUTEAU Jean-Marie, comme représentant suppléant sont proposées.

Le Comité Syndical donne son accord pour procéder à un vote à mains levées.

Il est procédé au vote.

DELIBERATION

M. ENGRAND Olivier et M. COUTEAU Jean-Marie sont élus respectivement comme représentant titulaire et suppléant du S.I.T.U.S à l'Assemblée Générale du GART.

Vote :

Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0 Refus de vote : 0

Et ont signé au registre les membres présents

Affiché, le 09/09/2020
Pour extrait conforme,
Le Président,

Olivier ENGRAND

